

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT DEBUTANT AU PREMIER DEGRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. ENQUETE DANS L'ENSEIGNEMENT LIBRE SUBVENTIONNE CATHOLIQUE DE BRUXELLES CAPITALE

Michèle GARANT
FUCaM
Fabienne VRANCKX
UCL

Bien que l'insertion professionnelle dans le monde enseignant ait fait l'objet de nombreuses études aux Etats-Unis et au Québec (Hétu, 1999), peu d'études ont abordé ce thème dans notre pays. Notons cependant l'enquête de P. Dupont (1981) et plus récemment celle de S. Baillauguès et E. Breuse (1993).

Notre recherche porte sur les débuts professionnels des jeunes enseignants régents (agrégés de l'enseignement secondaire inférieur toutes disciplines confondues) exerçant leur profession depuis moins de deux ans (Hétu, 1999) dans un établissement d'enseignement secondaire général, technique et/ou professionnel du réseau libre subventionné catholique de Bruxelles-Capitale.

Le point de départ de la recherche est le « choc de l'entrée en fonction » (Hétu, 1999) et l'écart -parfois la rupture- entre la formation initiale de l'étudiant de l'enseignement supérieur pédagogique et la réalité de la classe à laquelle le jeune enseignant est confronté.

L'objectif de cette recherche est d'observer les débuts d'une carrière, d'en inventorier les sources de difficultés, de repérer les besoins importants, de broser, dans la mesure du possible, le portrait du jeune enseignant aujourd'hui. En effet, celui-ci est soumis aux mêmes responsabilités que les professionnels expérimentés. Nous nous demandons dans quelle mesure il ressent sa formation de base comme un soutien, et dans quelle mesure il ressent l'accueil et les dispositifs d'insertion professionnelle mis en place comme une réponse aux difficultés rencontrées.

Il ne s'agit pas d'une évaluation de la formation. En effet celle-ci ne saurait se traiter par un entretien unique, et nécessiterait des prises d'information de types divers auprès de l'ensemble des acteurs de la formation -pas uniquement des formés. Si certains éléments de notre recherche peuvent concourir partiellement à une évaluation de la formation, ils ne prétendent pas être exhaustifs.

Par ailleurs, soulignons que notre porte d'entrée pour aborder l'insertion professionnelle des enseignants novices est bien la perception que ceux-ci en ont. Il ne s'agit pas d'une étude des difficultés professionnelles objectivement rencontrées par les enseignants-débutants, ce qui exigerait une enquête auprès d'autres partenaires (chef d'établissement, etc.) ainsi qu'une investigation beaucoup plus vaste sur les pratiques des enseignants-débutants concernés.

Nous posons que le jeune enseignant vit au départ une situation de transition non dépourvue d'ambiguïtés et de contradictions, dans des conflits de rôles et dans un entre-deux d'espaces, de temps, de statuts et d'action (Baillauquès, 1993). La première étape de prise de fonction serait une étape à la fois de découverte et de survie (Katz, 1972 et Huberman, 1989).

Nous distinguons avec ces auteurs une tension entre la **professionnalisation**, ouvrant au développement et au renouvellement de la pratique ainsi qu'à la maîtrise d'une pratique réflexive, et la **socialisation professionnelle**, conduisant à l'adaptation des pratiques aux réalités institutionnelles et sociales.

Dans cette perspective, la socialisation pourrait favoriser la tendance à la conformité et à la simplification, tandis que la professionnalisation pourrait susciter des tensions difficiles à gérer pour le débutant. Adoptant un point de vue interactionniste, nous considérons que la construction de l'identité personnelle et professionnelle se réalise à travers une régulation entre ces pôles, en lien avec les expériences et les dispositifs rencontrés.

Dans les régulations liées à la phase d'insertion professionnelle, nous référant à Hétu (1999), nous distinguons et mettons à l'épreuve une première étape d'anticipation, une seconde étape de confrontation à la réalité, dans laquelle divers mécanismes d'adaptation peuvent être repérés (adaptation aveugle, adaptation réfléchie, adaptation dynamique) et une troisième étape de consolidation des acquis, où se développent l'assertivité professionnelle et les compétences en situation.

Nous souhaitons préciser les **difficultés rencontrées** par l'enseignant débutant dans le premier exercice autonome de la fonction, en les référant à des **variables individuelles** (le sexe, l'âge), **situationnelles** (la matière enseignée, l'équipe pédagogique), **professionnelles** (le choix pédagogique, la formation initiale, la gestion de classe, le sentiment de compétence), **relationnelles** (le rapport aux collègues, aux élèves, aux parents, au chef d'établissement, la reconnaissance sociale). En lien avec les variables présentées ci-dessus, plusieurs hypothèses ont été émises, dans une visée exploratoire.

Les étapes de notre recherche se sont les suivantes :

- lettre à l'attention des directions d'écoles pour obtenir les coordonnées des enseignants novices au sein de leur établissement ;
- pré-enquête réalisée de manière informelle auprès d'une dizaine d'enseignants débutants ;
- pré-questionnaire élaboré sur base des indications fournies par la pré-enquête ;
- questionnaire définitif élaboré sur base de l'analyse de la pré-enquête, du pré-questionnaire et de notre investigation théorique ;
- test du Questionnaire définitif ;
- envoi du questionnaire aux 80 enseignants concernés ;
- relance téléphonique ;
- traitement et analyse des résultats.

Le traitement des données est actuellement en cours (Février 2002) et les premiers résultats seront présentés lors de la Biennale.

Références

BAILLAUQUES S., LOUVET A. (1990), *Instituteurs débutants : faciliter l'entrée dans le métier*, Paris, INRP - AIRPE.

BAILLAUQUES S., BREUSE E. (1993), *La première classe*, Paris, ESF éditeur.

DUPONT P. (1981), *L'enseignant débutant*, Université de Mons.

HETU J.-C., LAVOIE M., BAILLAUQUES S. (1999), *Jeunes enseignants et insertion professionnelle*, Perspectives en éducation, de Boeck Université.

HUBERMAN M. (1989), *La vie des enseignants. Evolution et bilan d'une profession*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.